



AVIS COS OMES

EN DATE DU 13 AVRIL 2010

SUR LE RAPPORT D'ETUDE CONCERNANT LES METIERS DE L'INFORMATIQUE DANS LES UNITES DE RECHERCHE DU CNRS ET LES RECOMMANDATIONS QUI EN DECOULENT

Après avoir pris connaissance du rapport d'étude cité en objet (consultable à l'adresse : <http://www.sg.cnrs.fr/drh/omes/documents/pdf/etude-metiers-bap-e.pdf>), puis entendu la présentation orale faite lors de la réunion du 08/12/09 ainsi que les recommandations proposées lors de la réunion du 28/01/10, les membres du *Comité d'Orientation et de Suivi* (COS) de l'*Observatoire des Métiers et de l'Emploi Scientifique* (OMES) :

- remercient les experts métiers ayant conduit l'étude et considèrent que l'important travail effectué soulève et décrit les problèmes essentiels auxquels les personnels sont aujourd'hui confrontés ;

- notent comme principaux résultats :
 - une forte disparité en matière de formation en fonction des corps, en particulier une très nette insuffisance de formation pour les corps de technicien et d'assistant ingénieur (hormis l'auto-formation)
 - des situations d'emplois surqualifiés, sous qualifiés ou non adaptés à cause d'une part d'un manque de connaissance des métiers de l'informatique de la part des chercheurs et d'autre part de l'organisation de l'informatique en appui à la recherche.
 - une alerte sur la question du patrimoine scientifique du CNRS : pérennisation des données et l'archivage en général.
 - le manque de coordination nationale pour permettre une réponse cohérente du CNRS aux besoins informatiques en général (du calcul à la gestion des systèmes d'information scientifique en passant par le développement)

- signalent comme principales limites :
 - le périmètre de l'étude ne concerne que les personnels rattachés à la BAP E alors que les activités de l'informatique dans les unités de recherche du CNRS peuvent être également menées par des personnels rattachés à d'autres BAP et plus difficilement identifiables.
 - les dimensions « grade » et « emploi-type » ne sont pas assez abordées malgré les aspects « description des métiers » et « analyse par grade de la formation ».
 - des biais méthodologiques ont été relevés en plus des biais introduits par la lettre de cadrage.

- et suite à l'ensemble des recommandations préconisées, se prononce favorablement pour la mise en place de 7 actions :
 - 1) Mener une réflexion sur la création d'une famille professionnelle dédiée à l'exploitation des bases de données scientifiques en BAP E en intégrant le transversalité avec les familles professionnelles voisines des BAP A, D ou F. (Pour : 16 Abstention : 1 Contre : 0)
 - 2) Mener une réflexion sur les modalités d'accompagnement par expert métier au plan local pour formaliser les demandes de postes et assurer un meilleur suivi des parcours professionnels et des mobilités. (Pour : 15 Abstention : 2 Contre : 0)
 - 3) Mener une réflexion sur un rattachement secondaire à la BAP E pour les personnels ayant une double compétence informatique et autre domaine scientifique. (Pour : 14 Abstention : 2 Contre : 1)
 - 4) Augmenter la visibilité des offres de formation locales et nationales (Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0)
 - 5) Inciter la mise en place de plans de formation des réseaux métiers informatique au-delà des ANGD (Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0)
 - 6) Adapter les formations à destination des informaticiens par la création notamment d'écoles technologiques (Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0)
 - 7) Mener une réflexion pour la mise en place d'une coordination nationale pour l'informatique en appui à la recherche scientifique (Pour : 16 Abstention : 1 Contre : 0)

- La publication du présent avis se fera par :
 - Transmission à M. Alain FUCHS, Président du CNRS
 - Mise en ligne sur le site de la DRH et de l'OMES

Liste des votants

- Représentants des organisations syndicales
 SGEN-CFDT : Patrick FIGON (titulaire)
 SNCS-FSU : Denis JOUAN (titulaire), Jean-Luc MAZET (suppléant)
 SNIRS-CGC : Odile LE BRUN (titulaire), Marie-Christine LAGOUTTE (suppléante)
 SNPTES-UNSA : Thomas JEAN-JOSEPH (titulaire), Matthieu GUIBERT (suppléant)
 SNTRS-CGT : Didier GORI (titulaire)
 SUD Recherche EPST : Richard Walter (suppléant)

- Nommés

Kenneth TAKEDA (Délégué scientifique INSB - Président du COS)
 Bernadette BERGERET (Responsable de bibliothèque UMR 5798)
 Françoise BERTHOUD (Responsable informatique UMR 5493)
 Damien CARTRON (Sociologue UMR 8097)
 François HAMMER (Directeur de laboratoire UMR 8111)
 Paul INDELICATO (Directeur de laboratoire UMR 8552)
 Martine KNIBIEHLER (Directrice de laboratoire UMS 3039)
 Stéphanie THIEBAULT (Directrice scientifique adjointe - INEE)

Membres excusés

Armelle BARELLI (Déléguée régionale DR14)
 Thierry BOUJARD (Directeur adjoint des ressources humaines INRA)
 Marc DEMERY-LEBRUN (suppléant SNTRS-CGT)
 Guillaume ÉDOUARD (suppléant SGEN-CFDT)
 Laurent HELIOT (Chef d'équipe - responsable de plateforme USR 3078)
 Jean-Louis SOUBEYROUX (titulaire SUP Recherche UNSA)
 Vanessa TOCUT (titulaire SUD Recherche EPST)